

Orléans, le 20 décembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le BRGM et l'Andra renouvellent leur accord de partenariat dans le domaine du stockage profond des déchets radioactifs pour la période 2011-2014

Lundi 20 décembre 2010, Marie-Claude DUPUIS, Directrice Générale de l'Andra, et Jean-François ROCCHI, Président-Directeur général du BRGM, ont signé, pour une période de quatre ans (2011-2014), un nouvel accord de partenariat prolongeant la collaboration fructueuse entre les deux établissements publics dans différents domaines scientifiques. Les deux établissements sont en particulier désireux de faire progresser les connaissances dans des disciplines qui contribuent à une meilleure compréhension du fonctionnement des milieux poreux et plus spécifiquement des matériaux argileux.

Soucieux de maintenir une activité scientifique de haut niveau au sein d'un partenariat initié il y a douze ans, les deux établissements ont souhaité actualiser les thématiques de recherche communes et les structurer au travers de quatre axes qui mobilisent des compétences en géosciences, nouvelles technologies de l'information et technologies de l'observation et de la surveillance. Ces quatre axes sont :

- la compréhension des processus qui contrôlent la chimie de l'eau et des éléments dissous dans les formations argileuses ;
- l'évolution des processus physico-chimiques dans le temps et dans l'espace ;
- le développement d'outils de calcul haute performance ;
- le développement d'outils et de méthodologies pour la surveillance à long terme du milieu naturel à proximité d'un stockage souterrain.

BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la double tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement est l'établissement public de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit cinq missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière et formation supérieure, avec l'Ecole nationale d'applications des géosciences (ENAG). www.brgm.fr

L'ANDRA

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre et œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets. www.andra.fr

Contacts presse :

BRGM

Laurence Guillemain
Tél. : 02 38 64 39 76
l.guillemain@brgm.fr

Andra

Frédéric Piquet
Tél. : 01 46 11 83 01
frederic.piquet@andra.fr